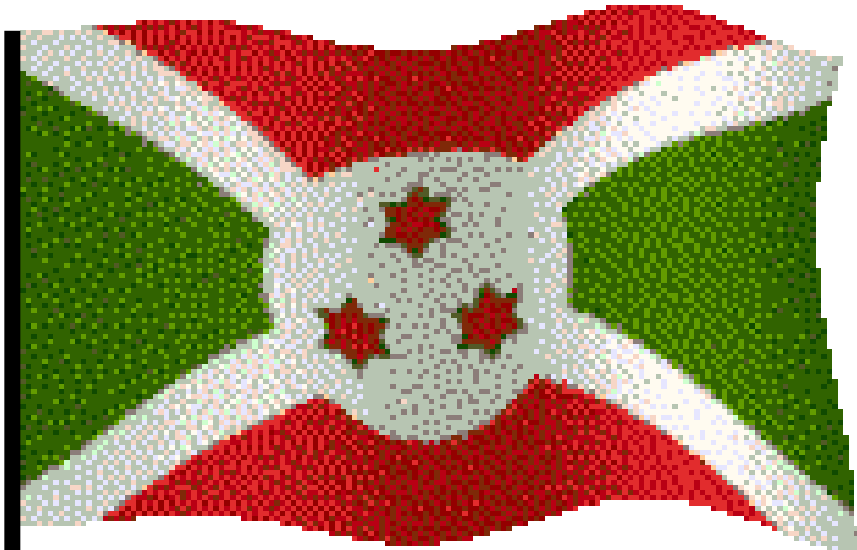


LA REPUBLIQUE DU BURUNDI



PAYS D'AFRIQUE Orientale

**Accède à son indépendance, le 1er
Juillet 1962**

PRESENTATION DU BURUNDI

- **Pays d'Afrique orientale,**

- ❖ Le Burundi est frontalier avec :
 - La RDC, à l'Ouest;
 - La République Unie de Tanzanie, à l'Est;
 - La république du Rwanda, au Nord;
- ❖ Sa superficie est de 27 834km;
- ❖ Une population de 9 millions d'habitants;
- ❖ Les femmes représentent 52% de la population totale.
- ❖ On vit principalement de l'agriculture et l'élevage.

**PROMOTION DE L'INTEGRATION
DU GENRE DANS LES PLANS DE
DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE/PCDC**

Par

Jeanne BITSURE

RESEAU DES FEMMES ET ALLIES

ARTISANS DE LA PAIX

PLAN DE LA PRESENTATION

- Remerciements

0. Introduction

1. Description de l'action

2. Contexte

3. Réalité sociale des femmes sur terrain

4. Motivation de notre mobilisation autour de cette action

5. Etapes de réalisation de cette action

Plan de la présentation (suite)

- 6 . Niveau d'implication et d'appropriation de l'action
7. Collaboration avec d'autres acteurs
8. Les défis/ Difficultés rencontrées
9. Impact de l'action sur les femmes
10. Perspectives d'avenir
11. Recommandations.

REMERCIEMENTS

Nous remercions sincèrement les institutions suivantes pour leur contribution de valeur à la réalisation du présent programme:

1° Le Monde Selon les Femmes pour la formation dispensée à notre endroit;

2° la Coopération technique Belge pour avoir financé notre formation en 2007;

3° Le Réseau Mondial des Femmes Artisanas de paix de New york pour ses multiples contributions techniques, financières apportées au programme

- Remerciements -

3° Aux autres partenaires tant nationaux qu'internationaux pour leur franche collaboration affichée :

- Le gouvernement du Burundi à travers le ministère ayant le genre dans ses attributions, le Ministère du Développement Communal et autres ;
- UNFPA New York, UNFPA/Burundi, la Coopération canadienne,.....
- The Belgium General for Development Cooperation pour l'appui à la participation aux présentes assises.

0. INTRODUCTION

- Informations sur pratique/projet

- **Nom du projet:** Appui à l'intégration du genre dans les Planifications locales.
- **Lieu d'exécution:** BURUNDI.
- **Réalisé par :** le Réseau des Femmes et Alliés Artisans de la paix.
- **Année de démarrage :** 2008

La R1325 du CSNU du 31/10/2000

- Elle appelle aux Etats du rôle que doit joué les femmes dans la reconstruction du pays
- Elle repose sur 4 piliers à savoir:
 - ✓ La participation,
 - ✓ La prévention,
 - ✓ La protection,
 - ✓ Le relèvement communautaire.

1. DESCRIPTION DE L'ACTION

- Inspirée par les acquis de la formation sur « le **“genre comme condition du développement durable”** du Monde Selon les Femmes ;
- Initiation d'un projet d'intégration du genre dans les Plans Communaux de Développement Communautaire/PCDC ;
- dans le cadre de contribuer à la mise en application au Burundi de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur les femmes, la paix et la Sécurité;

- Description -

- Utilisation de la Résolution 1325, comme outil de travail;
- Car , la R1325 = un instrument international méconnu par les communautés mais aussi par les décideurs;
- Adoptée en décembre 2000, la R1325 a fait parler d'elle au Burundi à la veille des élections de 2005;
- Les élections de 2005= premières élections post conflit;
- La R1325 a alors servi comme outil de plaidoyer pour la participation effective des femmes burundaises aux élections de 2005;

- Description-

- Mobilisation des femmes de la base par les organisations de femmes autour de **la campagne « Nous pouvons » pour élire et se faire élire;**
- Ceci a eu des effets positifs car la représentation des femmes s'est accrue par rapport à celle des années antérieures

2. CONTEXTE

- Le projet a été mise en œuvre dans une période post conflit de reconstruction nationale;
- après le conflit d'une dizaine d'années qu'a connu le Burundi;
- Le projet a été réalisée dans un cadre de la décentralisation et de partenariat société civile et d'autres institutions eouvrant dans le secteur de la paix et la sécurité;
- but = promouvoir une participation inclusive pour un développement durable.

3. RÉALITÉ SOCIALE DES FEMMES SUR LE TERRAIN

- ✓ La femme vit une discrimination multiforme (moins représentée dans les postes de décision par exemple, elles sont représentées à 4, 7% au niveau collinaire, entité plus basse de la base);
- ✓ Les femmes subissent des violences de plusieurs sortes;
- ✓ Les femmes surtout de la base vivent dans une extrême pauvreté.

4. MOTIVATION

- **Notre conviction:** Résolution un outil de responsabilisation et de plaidoyer pour une implication effective des femmes dans la vie du pays;
- Nous avons trouvé en la Résolution 1325 un outil bien approprié au contexte de notre pays (post conflit, d'exclusion de la femme) et un salut de promotion de l'implication et de la prise en compte des priorités des femmes pour arriver à un développement durable;

- Motivation -

- C'est également une inspiration de la formation et par ailleurs mon travail de fin stage était intitulé : « l'intégration du genre pour un développement communautaire.»

5. LES ETAPES DE L'ACTION

- **Dès 2007** : organisation des séances d'information et de sensibilisation sur la mise en application de la Résolution au Burundi à l'endroit des décideurs et des communautés:
- organisation d'un atelier de formation sur le genre et la non violence active à l'endroits des groupement communautaires

-étapes de la pratique/action-

- **Dès 2007:** organisation des séances d'information et de sensibilisation sur les Résolutions 1235 et 1820 et leurs mécanismes de mise en application au Burundi ;
- **2008- 2009:** Des ateliers de réflexion sur la prise en compte des priorités des femmes dans les planifications locales à l'endroit des élus et décideurs locaux, des leaders communautaires ainsi que des représentants de la Société Civile ;

-étapes-

- **2010-2014:** Production des rapports annuels d'évaluation de la mise en application de la R1325 du CSNU sur les FPS ;
- rapport de la Société Civile est partagé à l'occasion de l'Anniversaire de la Résolution tant au niveau national qu'international, à New York;
- **2011-2012:** Organisation des séances de formation sur l'intégration des Rs 1325 et 1820 dans les PCDC à l'endroit des élus locaux et des leaders communautaires;

- Étapes -

- De cette sensibilisation, des recommandations ont été formulées notamment la mise en application de cette Résolution à travers les programmes et projets communautaires;

- Étapes -

- En collaboration avec les institutions concernées notamment les ministères en charge du genre et celui de la Planification Communale, nous avons fait une large sensibilisation;
- Et actuellement les Plans Communaux de Développement communautaire 2^{ème} génération en cours de mise en place tiennent compte des priorités de femmes;

- Étapes -

- **Pour plus d'effectivité** = projet d'élaboration un Guide d'intégration des Résolutions 1325 et 1820 et le Plan d'Action National de mise en œuvre de la R1325 dans les **PCDC**.
- **Objectif de disponibiliser** un outil de référence pour les planificateurs et ceux chargés de la mise en œuvre des plans de développement communautaires.

AUTRES REALISATIONS INTERMEDIARES

- Contribution à l'élaboration du PAN de mise en oeuvre de la R1325;
- Plaidoyer pour l'adoption du PAN

EXEMPLE:

- Déclaration de GITEGA de 2010 dans laquelle les participants à un atelier ont formulé une série d'engagements relatifs;
- Lettre de recommandation des participants à l'atelier de NGOZI (2011) = recommande à la ministre de tout faire pour l'adoption du PAN;
- Organisation d'une conférence de mobilisation des bailleurs pour la mise en place d'un mécanisme de financement de la R1325

6. NIVEAU D'IMPLICATION ET D'APPROPRIATION DE L' ACTION

- **Niveau** qu'on peut qualifier d'élevé car:
 - la pratique a rencontré une sensibilité au genre émergente ;
 - ce qui a favorisé la compréhension de la perspective qui est en train de cheminer vers son appropriation par les différents acteurs et surtout les décideurs;
 - La preuve en est que la suite du projet c'est-à-dire l'élaboration du Guide de de prise en compte du genre est une recommandation des ateliers organisés sur cette perspective.

7. Collaboration avec d'autres acteurs

- ❖ La pratique est exécutée dans le cadre d'un vaste Réseau Mondial des Femmes Artisanas de Paix ayant son siège à New York (GNWP);
- ❖ Sur la plan national, la pratique = le résultat d'un partenariat élargi société- Civile (organisations féminines) et autres institutions (bailleurs, institutions gouvernementales/ministères, autorités de la base);

Collaboration avec d'autres acteurs

- ❖ Appui financier et technique UNFPA et en partenariat avec le ministère du Genre(par le biais de ses structures décentralisées de la base : les Centre de Développement Familial Communautaires/CDFC ,
- ❖ programme exécuté dans certaines communes pour former les élus locaux sur l'intégration du genre dans les PCDC.

Collaboration avec d'autres acteurs

- ❖ En collaboration avec le ministère de la Planification Communale et celui du Genre, élaboration et validation du guide à travers des ateliers provinciaux et communaux dans 2 provinces (Cibitoke dans l'Ouest du pays et Cankuzo dans l'Est du pays)

8. LES DEFIS MAJEURS

- Les défis sont liés à une lente compréhension de la perspective (la promotion des droits de la femmes) par les communautés;
- Faible volonté politique de promouvoir l'égalité et l'équité;
- Manque de moyens surtout financier (cela nous limite dans nos actions)

9.IMPACT DU PROJET SUR LES FEMMES

- Dans sa onception, le projet visait l'amélioration des conditions de vie des femmes,
- A travers la recherche de solutions aux questions prioritaires de cette catégorie sociales dans les planifications locales;
- étant donné le contexte de décentralisation que notre pays a amorcé avec l'élaboration des PCDC.

-impact-

- La pratique vise l'amélioration du statut de la femme;
- Car rend une certaine considération dans la société car on considère ses priorités;
- Elle est impliquée et cela lui donne une certaine position dans la communauté/société.

Par ex. si elle est représentée dans les postes de prise de décision, cette représentation lui confère un autre statut vis-à-vis de la communauté

- Impact-

- les projets et programmes de développement local découlent des PCDC
- PCDC= est un ensemble d'actions de développement que chaque commune élabore et ce pour une période de 5ans);
- PSDC sont été élaborés avec la participation des communautés à toutes les étapes;
- Le prise en compte du genre dans le développement communautaire entraine automatiquement la participation effective au même titre que les hommes dans les travaux de développement communautaires.

10. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

- Renforcement des communautés pour la consolidation de la paix et du développement durable;
- Contribuer au renforcement de la police de proximité pour la paix et la sécurité des communautés ;
- Contribuer à la réduction/éradication des VBGs ;
- Promotion de l'accès des femmes aux droits sexuels et de la reproduction;

-Perspectives-

- l'évaluation de l'intégration du genre dans les PCDC dans le cadre du suivi du projet;
- la dissémination du Guide pour une large connaissance et appropriation;
- Extension du projet d'appui à la prise en compte du genre dans les PCDC à d'autres zones/provinces ;

11. RECOMMANDATIONS

- **A tous les acteurs de développement de ,**
 - tenir compte du genre dans toutes les actions/interventions pour une efficacité et efficience des actions/interventions,
- **Au partenaires Techniques et Financiers (à la CTB) de,**
 - Prendre compte du genre comme conditionnalité un critère de choix dans leurs appuis;

FIN

**Vive la promotion de l'égalité des genres et de
l'équité,**

Vive la coopération internationale,

**Que soit soutenue la promotion du
développement intégré.**

Je vous remercie

Quelle place pouvons-nous donner à
la santé de la reproduction?